

Comparaisons internationales des dépenses d'éducation : indicateurs de l'OCDE et position de la France

Christine RAGOUCY (DPD-MEN)

Communication préparée pour le séminaire organisé par
LE CONSEIL DE L'EMPLOI, DES REVENUS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (CERC),
LA DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DU DÉVELOPPEMENT
(DPD, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE)
ET
L'INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE)

« *Les effets redistributifs de l'éducation : les enseignements d'une approche monétaire statique* »

PARIS, 15 novembre 2002

Ce document analyse quelques-unes des tendances fortes sur la situation comparée des dépenses des différents pays de l'OCDE, à partir des indicateurs sur les ressources financières investies dans l'éducation, proposées par l'OCDE dans la publication *Regards sur l'éducation*. Ces tendances sont observées sur le groupe des dix-sept pays dont le niveau de richesse, mesuré par le PIB par habitant est supérieur à la Moyenne OCDE auxquels on a rajouté l'Espagne.

Dans une première partie les différents pays sont situés en fonction des dépenses respectives qu'ils consacrent pour les différents niveaux de leurs systèmes éducatifs. C'est l'indicateur de la dépense moyenne par élève/étudiant qui a été ici privilégié.

Dans une deuxième partie, ce sont les grands traits des modalités de financement des activités liées à l'enseignement, et notamment les spécificités des différents dispositifs nationaux de financement public des activités, telles qu'elles ressortent des indicateurs de l'OCDE, qui sont abordées.

Les données utilisées portent toutes, sauf indication contraire, sur l'année 1999. Elles proviennent de *Education at a Glance*, OCDE, 2002, pour les données financières, et *Regards sur l'éducation* 2001, ou la Base de données sur l'éducation de l'OCDE, pour les données concernant les effectifs.

I LES GRANDES TENDANCES DANS LA SITUATION COMPARÉE DES DÉPENSES D'ÉDUCATION (INDICATEURS OCDE)

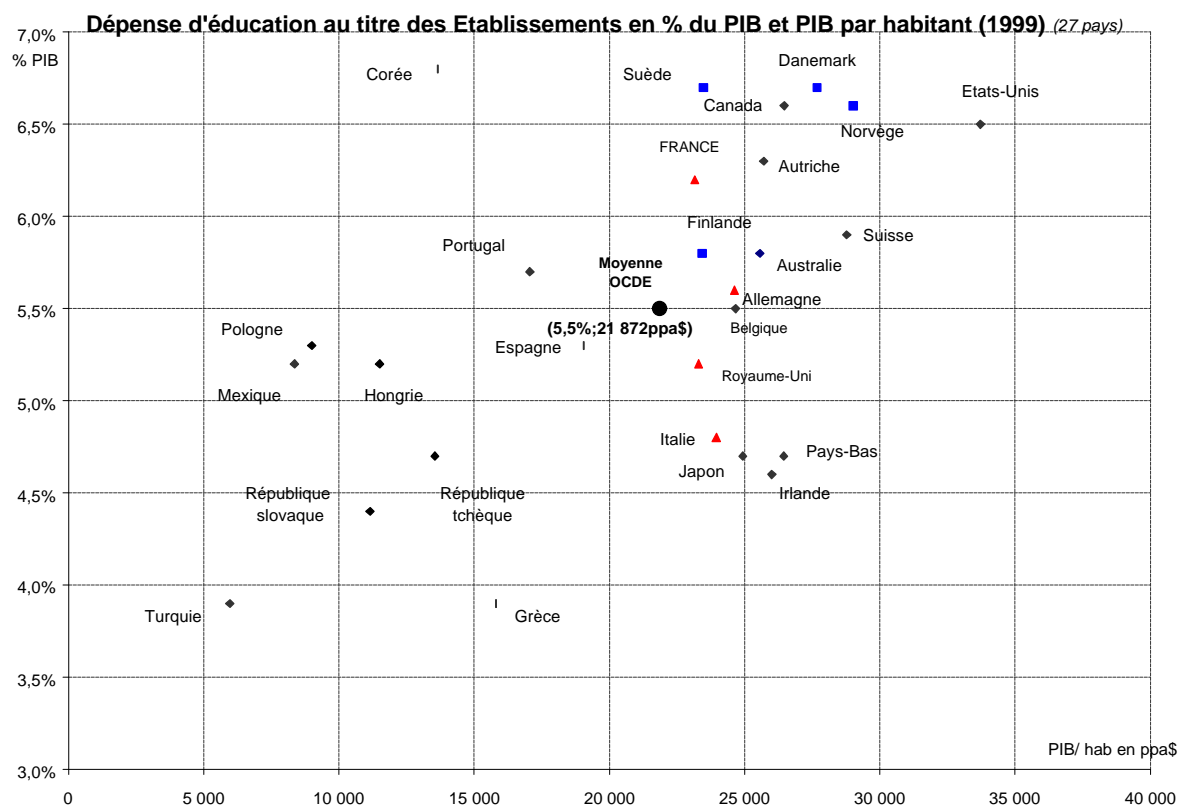
I.1 La dépense d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB.

Le poids de la dépense d'éducation en % du produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur qui permet d'évaluer de la façon la plus globale l'effort concrètement effectué par les collectivités nationales en faveur de leur système éducatif. Il permet de mesurer pour chacun des pays la part du revenu national que la collectivité décide d'affecter à l'éducation. A la différence de l'indicateur de dépense intérieure d'éducation utilisé en France dans le compte satellite de l'éducation, l'indicateur de l'OCDE retrace "la dépense d'éducation au titre des établissements d'enseignement" qui ne comprend ni la dépense de formation continue, ni les dépenses d'éducation effectuées par les ménages en dehors des établissements, même si ces dépenses privées portant sur les biens et services liés à l'éducation et/ou de subsistance sont subventionnées par des aides publiques. Une des conclusions, en mai 2002, de la seconde étude de comparabilité des indicateurs de dépense des différents pays, menée par l'OCDE mentionne qu'il serait souhaitable d'élargir le champ de cet indicateur aux dépenses d'éducation effectuées hors des établissements d'enseignement lors des prochaines publications de *Regards sur l'Education*.

En 1999, pour la moyenne des pays de l'OCDE, le poids de la dépense d'éducation au titre des établissements en pourcentage du PIB s'élève à 5,5%.

Si on met en relation le pourcentage du PIB consacré à la dépense d'éducation, avec le niveau de richesse des pays (ici le PIB par habitant), on observe une liaison positive entre ces deux indicateurs (graphique n°1).

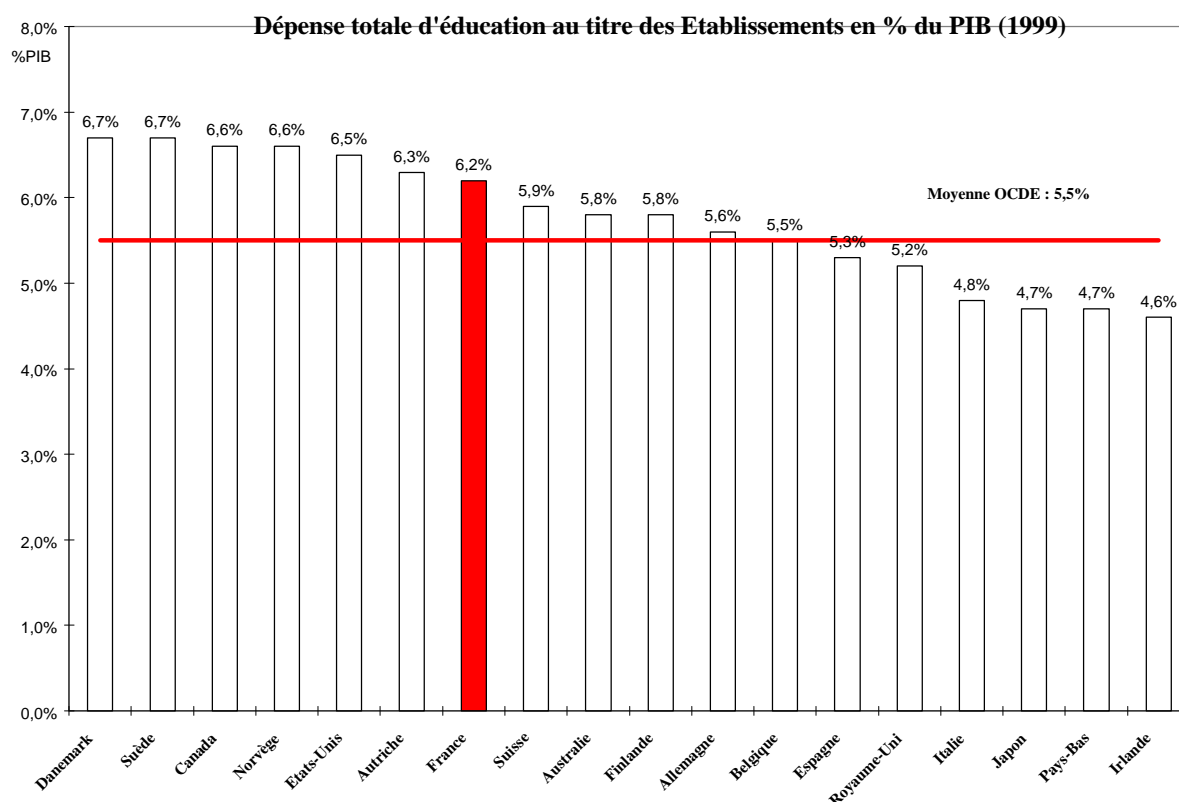
Graphique 1



En dehors du point assez exceptionnel que représente la Corée, qui, avec un PIB par tête très inférieur à la moyenne se situe néanmoins, avec une dépense d'éducation représentant 6,8% de son PIB, au 1^{er} rang de l'ensemble des pays de l'OCDE, on observe que huit pays sur les neuf autres qui ont un PIB par tête inférieur à la Moyenne OCDE (21 872 ppa\$)¹ se situant dans une fourchette allant de 5 966 ppa\$ (la Turquie) à 19 044 ppa\$ (l'Espagne), consacrent à leur dépense d'éducation un pourcentage de leur PIB dans une fourchette allant de 3,9% à 5,3%, c'est-à-dire un pourcentage inférieur à la Moyenne OCDE.

Parmi les dix-sept pays dont le PIB par habitant est supérieur à la moyenne OCDE et se situe dans une fourchette allant de 23 155 ppa\$ (la France) à 33 725 ppa\$ (les Etats-Unis), douze consacrent à leur dépense d'éducation un pourcentage de leur PIB égal ou supérieur à la Moyenne OCDE (graphique n°2).

Graphique 2



Parmi ce groupe de pays la France, avec un poids de sa dépense d'éducation dans le PIB de 6,2% se situe au septième rang (au 8^o rang de l'ensemble des pays de l'OCDE qui tient compte de la Corée). Elle se situe derrière trois pays d'Europe du Nord, le Danemark (6,7%), la Suède (6,7%) et la Norvège (6,6%) et derrière le Canada (6,6%), les Etats-Unis (6,5%) et l'Autriche (6,3%). Elle se situe dans une position plus élevée que l'Allemagne (5,6%), le Royaume-Uni (5,2%) et l'Italie (4,8%) pays dont la taille démographique et la richesse lui sont comparables.

C'est sur ce groupe de dix-sept pays, auquel on a rajouté l'Espagne, que va porter la suite de cette étude sur les comparaisons des dépenses d'éducation.

I.2 La dépense moyenne par élève/étudiant et par grand niveau d'éducation

¹ Parité de pouvoir d'achat en dollars.

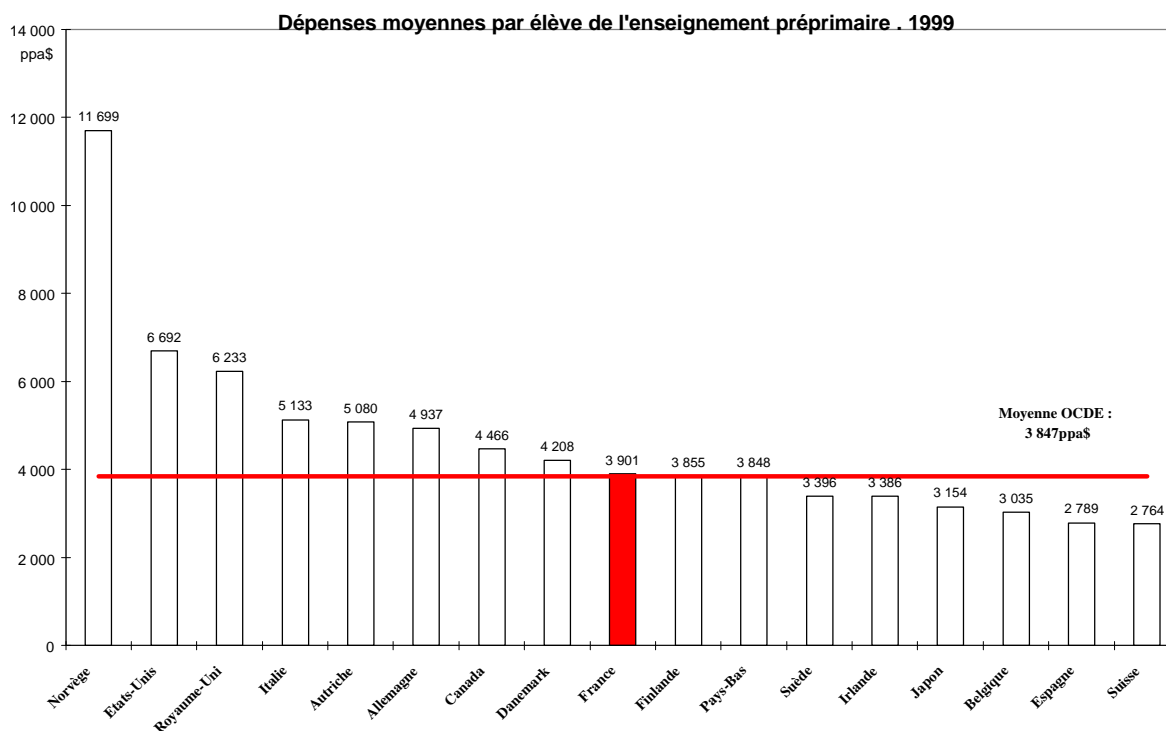
Cependant, les dépenses d'éducation nationales sont les résultantes de configurations variées du produit des dépenses moyennes par élève/étudiant et du montant des effectifs scolarisés (en Equivalent Temps Plein) dans les différents pays. L'OCDE ne publie plus pour aucun des pays l'indicateur synthétique de dépense moyenne pour l'ensemble des niveaux d'enseignement. Nous comparerons donc le montant des dépenses moyennes par élève/étudiant des différents pays, pour chacun des grands niveaux d'enseignement : Pré-primaire, Primaire, Secondaire, Supérieur.

1.2.1 : La dépense moyenne pour l'enseignement pré-primaire

Actuellement un groupe de travail a été mis en place à l'OCDE au sein du Groupe Technique INES (INDicateurs Statistiques sur l'Education) afin de mieux caractériser quels types de structures sont prises en compte, et quelles dépenses, dans les différents pays, en ce qui concerne l'éducation pré-primaire. En effet, le critère présidant aux dépenses retenues est que les dépenses concernées doivent être des dépenses liées à l'apprentissage des enfants et non à leur garderie.

La France, la Belgique et l'Italie sont les trois seuls pays de l'OCDE à scolariser dès l'âge de trois ans plus de 90% de la classe d'âge (graphique n°3). On peut aussi noter que parmi les pays ici observés, le Danemark, le Japon, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume Uni scolarisent quant à eux, 90% de la classe d'âge à partir de quatre ans.

Graphique 3

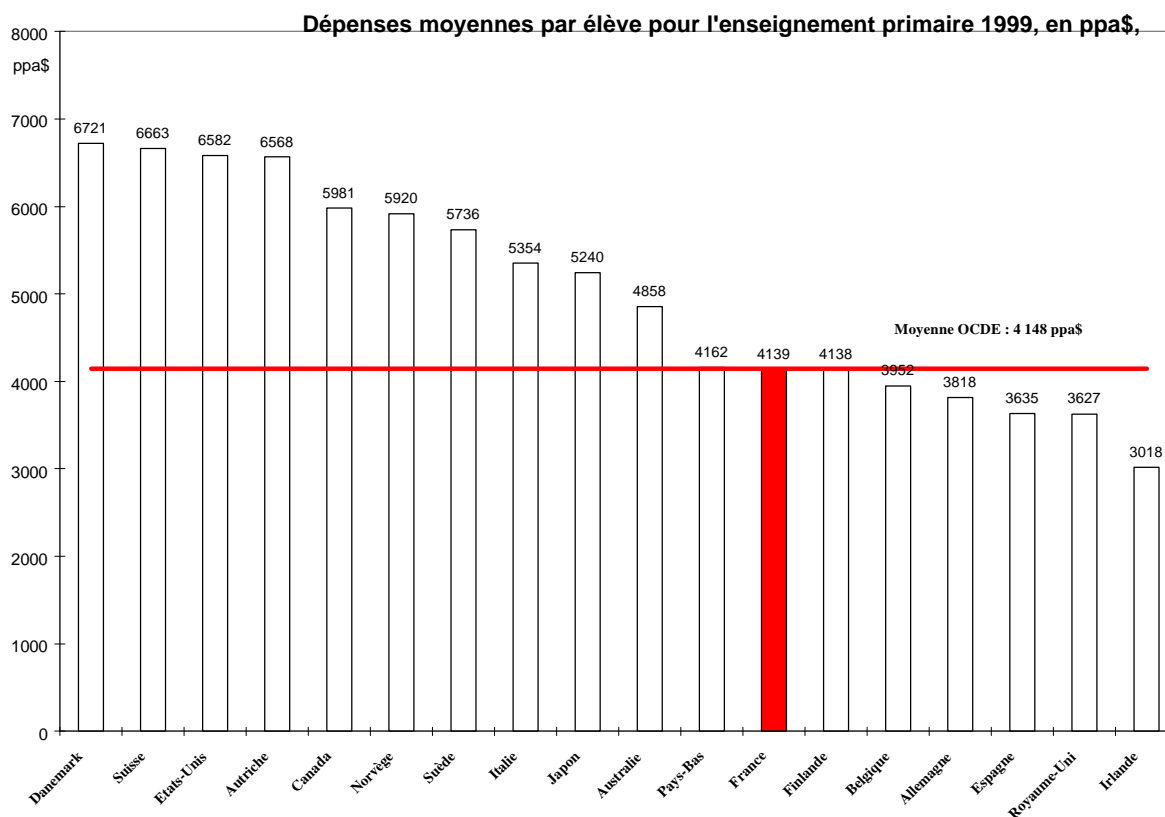


La France se situe au neuvième rang des dix-sept pays observés. Elle affecte une dépense par élève à ce niveau d'enseignement (3 901 ppa\$) proche de la moyenne OCDE (3 847 ppa\$) et proche du niveau de dépense qu'elle affecte pour un élève du primaire (4 139 ppa\$). L'Italie (4^o rang) a une dépense moyenne par élève pour l'enseignement pré-primaire supérieure à celle de la France (5 133 ppa\$), proche elle aussi de la dépense qu'elle affecte par élève du primaire (5 354 ppa\$). La Belgique (15^o rang) se situe dans une configuration différente puisqu'elle affecte une dépense moyenne inférieure à celle de la France (3 035 ppa\$) et inférieure à celle qu'elle affecte à un élève du primaire (3 952 ppa\$).

1.2.2 : La dépense moyenne pour l'enseignement primaire

La France consacre par élève, à ce niveau d'enseignement, une dépense moyenne (4 139 ppa\$) équivalente à la moyenne OCDE (4 148 ppa\$). Elle se classe à la douzième position des pays observés (graphique n°4).

Graphique 4



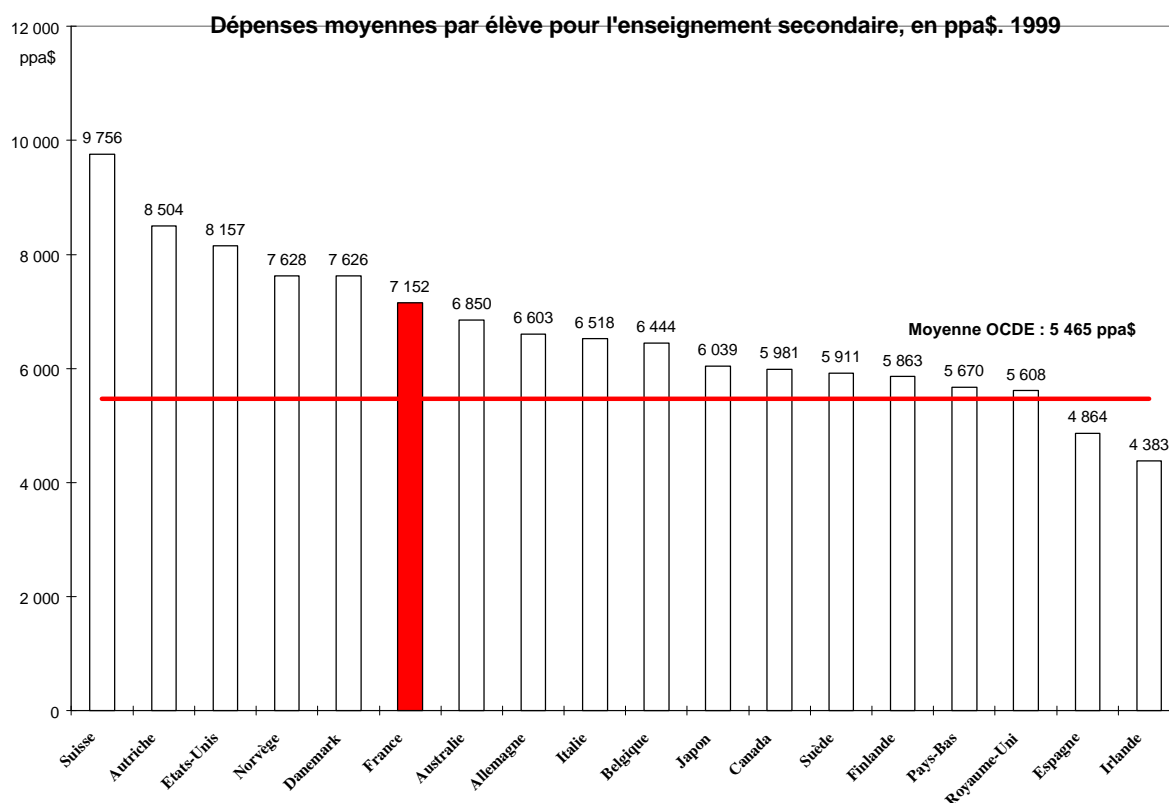
Au premier rang, se situe le Danemark, avec une dépense moyenne par élève de 6 721 ppa\$, soit 2,2 fois celle de l'Irlande (3 018 ppa\$) classée au dix-huitième et dernier rang et 1,6 fois celle de la France. Parmi les sept pays classés aux premières positions, se situent trois des quatre pays d'Europe du Nord : en plus du Danemark, la Norvège (5 920 ppa\$) et la Suède (5 736 ppa\$). Se situent également la Suisse (6 663 ppa\$) et l'Autriche (6 568 ppa\$) qui se trouvent à nouveau aux premiers rangs pour les dépenses moyennes par élève de l'enseignement du Second degré et du Supérieur. On trouve enfin deux pays d'Amérique du Nord. Sans surprise compte tenu de son différentiel de richesse, les Etats-Unis (6 582 ppa\$) mais aussi le Canada (5 982 ppa\$).

L'Italie se situe au huitième rang, avec une dépense moyenne par élève de 5 354 ppa\$, soit 1,3 fois celle de la France. L'Allemagne et le Royaume-Uni se situent respectivement aux quinzième et dix-septième places avec des dépenses moyennes par élève inférieures à la Moyenne OCDE (respectivement 3 818 ppa\$ et 3 627 ppa\$).

1.2.3 : La dépense moyenne pour l'enseignement secondaire

La France consacre par élève, à ce niveau d'enseignement, une dépense moyenne de 7 152 ppa\$, 1,3 fois supérieure à la Moyenne OCDE (5 465 ppa\$). Elle se classe à la sixième position des pays observés (graphique n°5).

Graphique 5

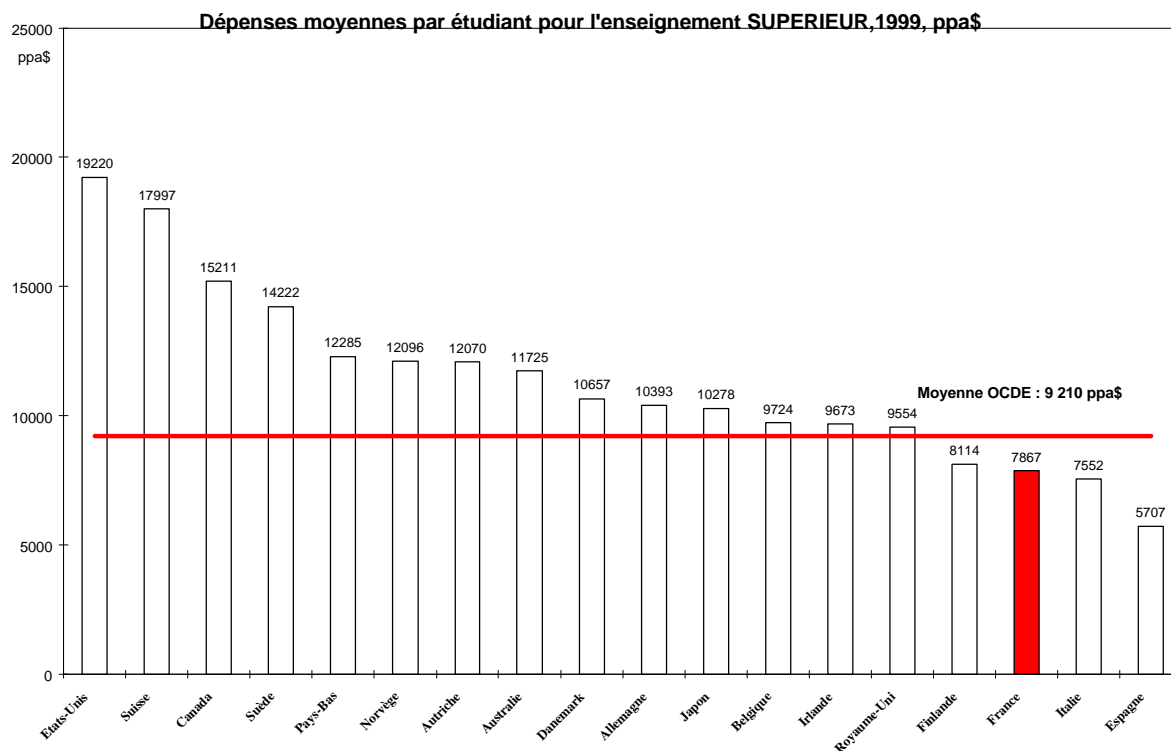


Au premier rang se situe la Suisse, avec une dépense moyenne par élève de 9 756 ppa\$, soit 2,3 fois celle de l'Irlande (4 383 ppa\$), à nouveau classée au dix-huitième et dernier rang et 1,4 fois celle de la France. Outre la Suisse, la France est devancée, pour ce niveau d'enseignement, par l'Autriche (8 504 ppa\$), les Etats-Unis (8 157 ppa\$) puis deux pays d'Europe du Nord, la Norvège (7 628 ppa\$) et le Danemark (7 626 ppa\$). Aux huitième et neuvième rangs, on trouve respectivement l'Allemagne (6 603 ppa\$) et l'Italie (6 518 ppa\$). Le Royaume-Uni se situe quant à lui au 16^e rang avec une dépense moyenne de 5 608 ppa\$, proche de la Moyenne OCDE.

1.2.4 : La dépense moyenne pour l'enseignement supérieur

La France consacre par élève, à ce niveau d'enseignement, une dépense moyenne de 7 867 ppa\$, 0,85 fois inférieure à la Moyenne OCDE (9 210 ppa\$). Elle se classe à la seizième position des pays observés (graphique n°6).

Graphique 6



On remarque que l'Allemagne se situe au dixième rang (10 393 ppa\$), le Royaume-Uni au quatorzième rang (9 554 ppa\$), légèrement au-dessus de la Moyenne OCDE et l'Italie se situe derrière la France, en dix-septième position avec une dépense moyenne de 7 552 ppa\$ par étudiant.

Au premier rang se situent les Etats-Unis, avec une dépense moyenne par élève de 19 220 ppa\$, soit 3,4 fois celle de l'Espagne (5 707 ppa\$), classée cette fois-ci au dix-huitième et dernier rang et 2,4 fois celle de la France. L'écart entre les positions extrêmes est donc nettement supérieur dans les dépenses moyennes pour ce niveau d'enseignement (3,4) que pour les niveaux primaire (2,2) et secondaire (2,3).

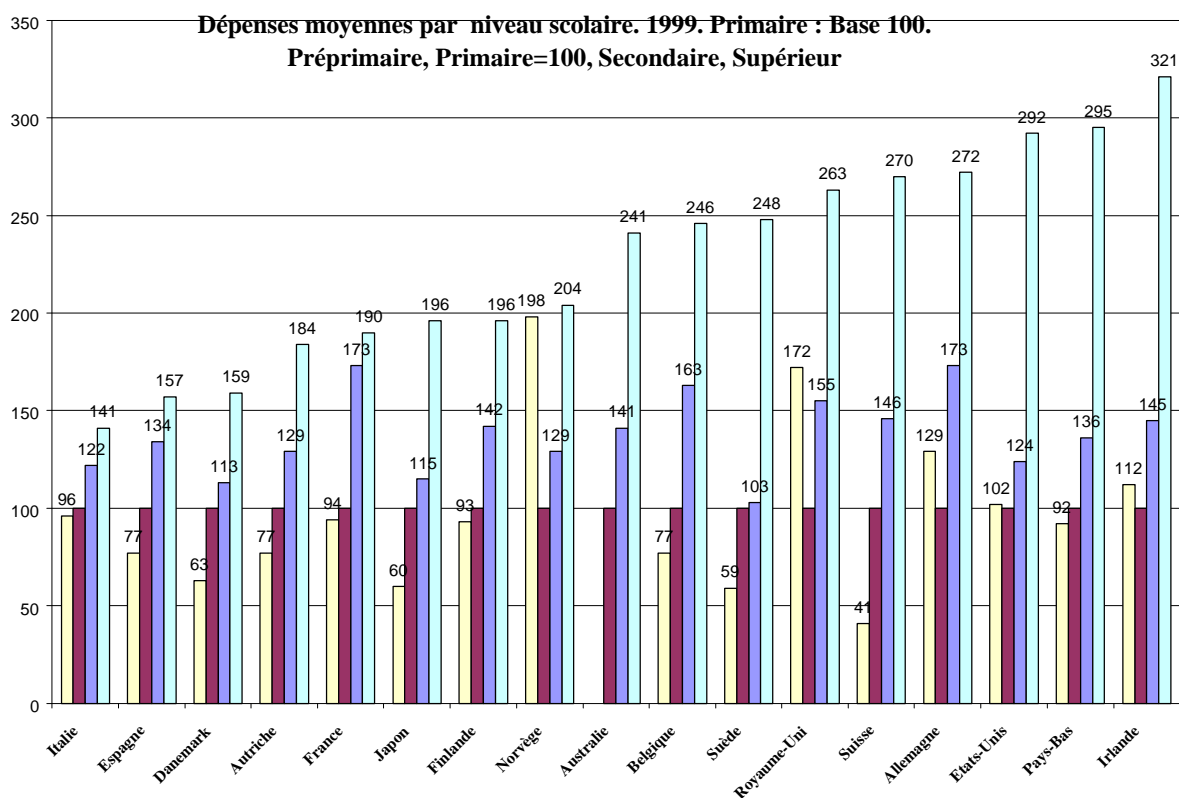
L'amélioration des indicateurs statistiques et une relative homogénéité des périmètres de dépense dans l'enseignement obligatoire (principalement pour l'enseignement primaire et secondaire) permettent des comparaisons internationales. En revanche l'hétérogénéité de l'activité même d'enseignement supérieur dans les différents pays, qu'il s'agisse de la durée des cursus nationaux de formation ou de l'hétérogénéité des activités prises en compte dans la mesure des dépenses (principalement la recherche), nécessite d'approfondir le constat précédent. D'autres indicateurs doivent être examinés qui privilégient ou éclairent d'autres dimensions de cette dépense. Ce que nous ferons au paragraphe I.3.

I.2.5 : Hiérarchie des dépenses moyennes par niveau d'enseignement et par pays

Nous avons pu observer que la position relative de la France, en matière de dépense moyenne par élève était très différente selon les niveaux d'enseignement. En ramenant, pour tous les pays, la dépense moyenne par élève à 100 dans l'enseignement primaire, nous allons maintenant considérer les situations relatives comparées des niveaux de dépense selon le niveau d'enseignement des différents pays observés.

Tout d'abord, si pour la Moyenne OCDE, la dépense par élève pour l'enseignement pré-primaire (93) est inférieure à la dépense du primaire (100), les situations nationales pour ce niveau d'enseignement sont très diverses et actuellement la dépense évaluée pour le pré-primaire regroupe une grande hétérogénéité de situations (graphique n°7).

Graphique 7



En revanche dans tous les pays considérés, on observe que la dépense moyenne par élève/étudiant reprend la hiérarchie suivante : la dépense par élève dans l'enseignement primaire est inférieure à la dépense par élève dans l'enseignement Secondaire qui elle-même est inférieure à la dépense par étudiant dans l'enseignement Supérieur. Cette hiérarchie est plus ou moins marquée pour les différents pays et selon les niveaux d'enseignement. En moyenne pour les pays de l'OCDE, elle s'établit de la façon suivante : si on ramène la dépense par élève dans le Primaire à l'indice 100, la dépense par élève pour le Secondaire atteint l'indice 132 et la dépense par étudiant pour le Supérieur, l'indice 222. Ainsi en moyenne, pour les pays de l'OCDE, la dépense par élève dans le Secondaire est égale à 1,3 fois la dépense par élève dans le primaire et la dépense par étudiant dans le Supérieur est égale à 1,7 fois la dépense par élève dans le Secondaire.

C'est ainsi, que l'indice (base 100 pour la dépense par élève dans le primaire) varie pour le Secondaire entre le niveau 103 pour la Suède et le niveau 173 pour la France et pour l'Allemagne qui présentent donc l'écart maximum entre les dépenses moyennes par élève du Primaire et du Secondaire.

Les indices pour la dépense par étudiant dans le Supérieur vont de 141 pour l'Italie à 321 pour l'Irlande, l'Irlande présentant donc une hiérarchie du Supérieur par rapport au Primaire 2,3 fois plus importante que l'Italie.

Si on fait le rapport des indices de dépense par étudiant pour le Supérieur et des indices de dépense par élève pour le Secondaire : les résultats vont de 1,1 pour la France à 2,4 pour la Suède². On remarque également les importants écarts présentés par les Etats-Unis (2,4) l'Irlande, (2,2) et les Pays-Bas (2,2)

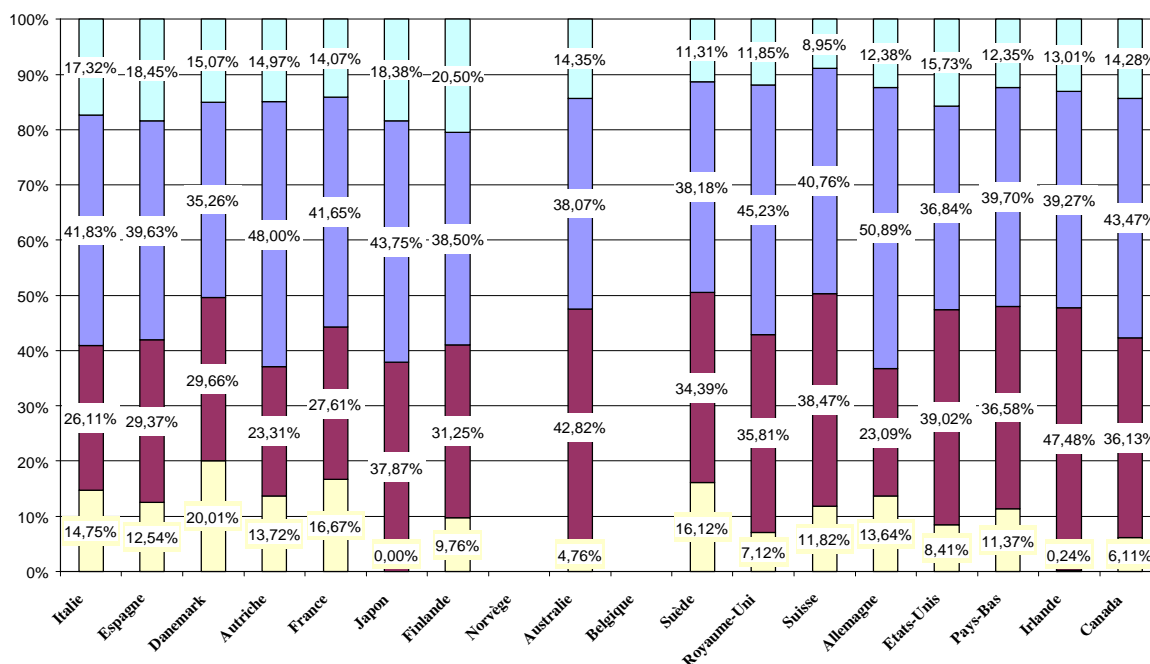
² Nous verrons cependant au § I.3 que du fait de la faiblesse de l'activité recherche qui y est incluse, la dépense moyenne par étudiant est relativement sous-estimée pour la France et qu'à l'inverse du fait de l'importance de l'activité recherche qui y est incluse, la dépense moyenne par étudiant est relativement surestimée pour la Suède.

entre les dépenses par élève/étudiant pour ces deux niveaux d'enseignement et à l'opposé les faibles écarts présentés par l'Italie (1,2) et l'Espagne (1,2).

Dans cet ensemble, la France offre un profil de hiérarchie de ses dépenses moyennes assez atypique par rapport aux autres pays. En effet, comme nous l'avons vu, le niveau qu'elle présente pour le Secondaire (173) face au primaire est le plus élevé – avec l'Allemagne - observé sur l'ensemble des pays et en revanche l'écart qu'elle présente entre le Supérieur et le Secondaire est le plus faible (1,10) constaté sur l'ensemble des pays. On observe donc une priorité centrée sans équivoque sur la dépense par élève du Secondaire. Il aurait été intéressant de mettre en face de ces chiffres un tableau présentant les taux de scolarisation à chacun de ces niveaux d'éducation pour les différents pays. A défaut, le graphique représentant la répartition de la population scolarisée par niveau d'enseignement, permet de préciser à quel poids de la population scolarisée pour chacun des pays, correspondent les priorités de dépense (*graphique n°8*).

Graphique 8

Répartition des effectifs par niveau CITE et par pays (1998) ((Source: Base de données OCDE)
Pré-primaire, Primaire, Secondaire, Supérieur.

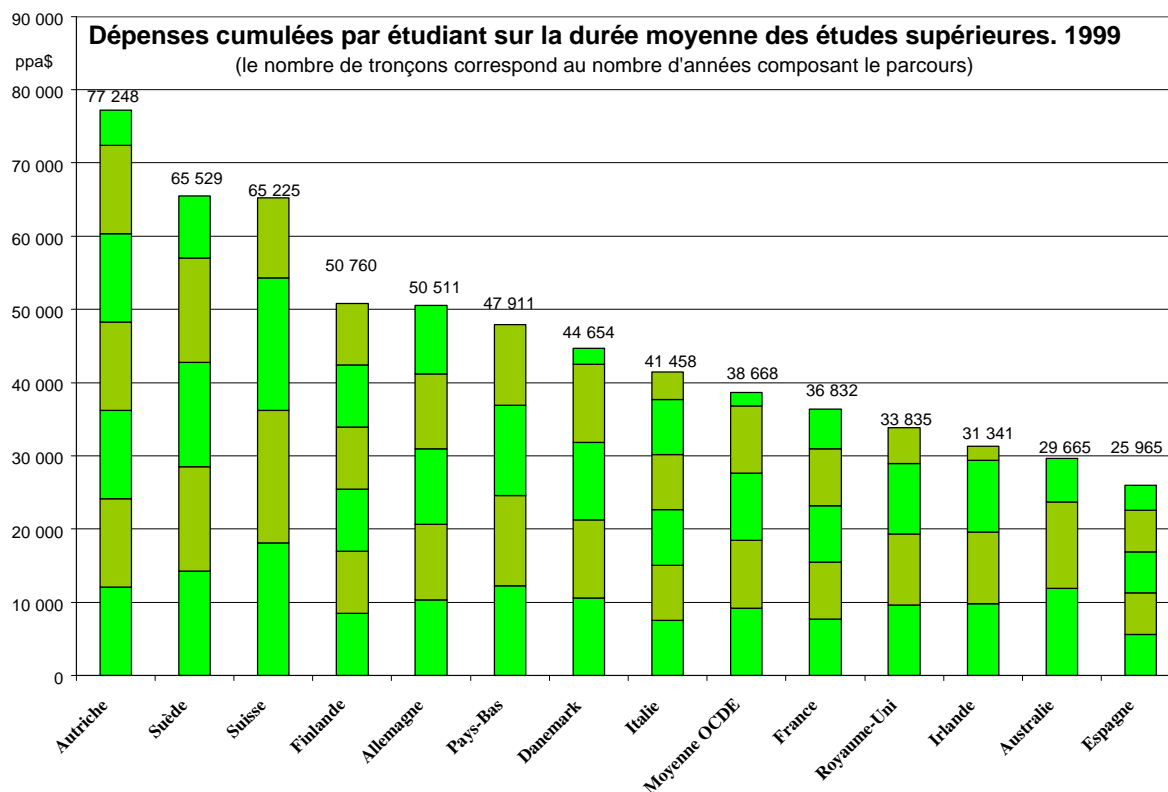


Note : ces données ont été reconstruites pour 1998, à partir de la base de données de l'OCDE - effectifs en Equivalent-Temps Plein.

I.3 La dépense moyenne par étudiant dans l'enseignement supérieur : une mesure à nuancer

Deux indicateurs, publiés par l'OCDE, apportent des nuances aux comparaisons internationales des dépenses moyennes par étudiant de l'enseignement supérieur. Le premier indicateur (*graphique n°9*), publié de façon récurrente depuis plusieurs années par l'OCDE est un indicateur qui intègre dans son évaluation les durées moyennes des cursus de formation supérieure et présente ainsi pour différents pays, la dépense cumulée par étudiant pour une scolarité moyenne dans l'enseignement supérieur (dépense moyenne annuelle multipliée par le nombre moyen d'années passé dans l'enseignement supérieur).

Graphique 9



Compte tenu des statistiques disponibles, ce tableau ne comprend pas exactement les mêmes pays que précédemment. C'est ainsi que n'y figurent pas les Etats-Unis, le Canada, la Norvège, le Japon et la Belgique. Même s'il faut relativiser compte tenu du moindre nombre de pays pris en compte, les différences dans les durées relatives moyennes des études supérieures selon les différents pays entraînent un changement assez profond de classement par rapport à celui résultant de la prise en compte de la dépense moyenne annuelle par étudiant dans l'enseignement supérieur.

L'Autriche dont la durée moyenne des études supérieures s'élève à 6,4 années et qui se situait en septième position sur dix-huit pour la dépense moyenne annuelle par étudiant, se retrouve ainsi en première position avec une dépense cumulée s'élevant à 77 248 ppa\$. La Finlande qui se situait en quinzième position sur dix-huit pour la dépense annuelle par étudiant dans le Supérieur se retrouve en quatrième position sur treize, la durée moyenne des études supérieures s'y élevant à 6 années, la dépense cumulée atteignant alors 50 760 ppa\$.

La Moyenne OCDE, pour les pays ayant répondu à l'enquête, est une dépense cumulée de 38 668 ppa\$ pour un parcours d'une durée moyenne de 4,2 années.

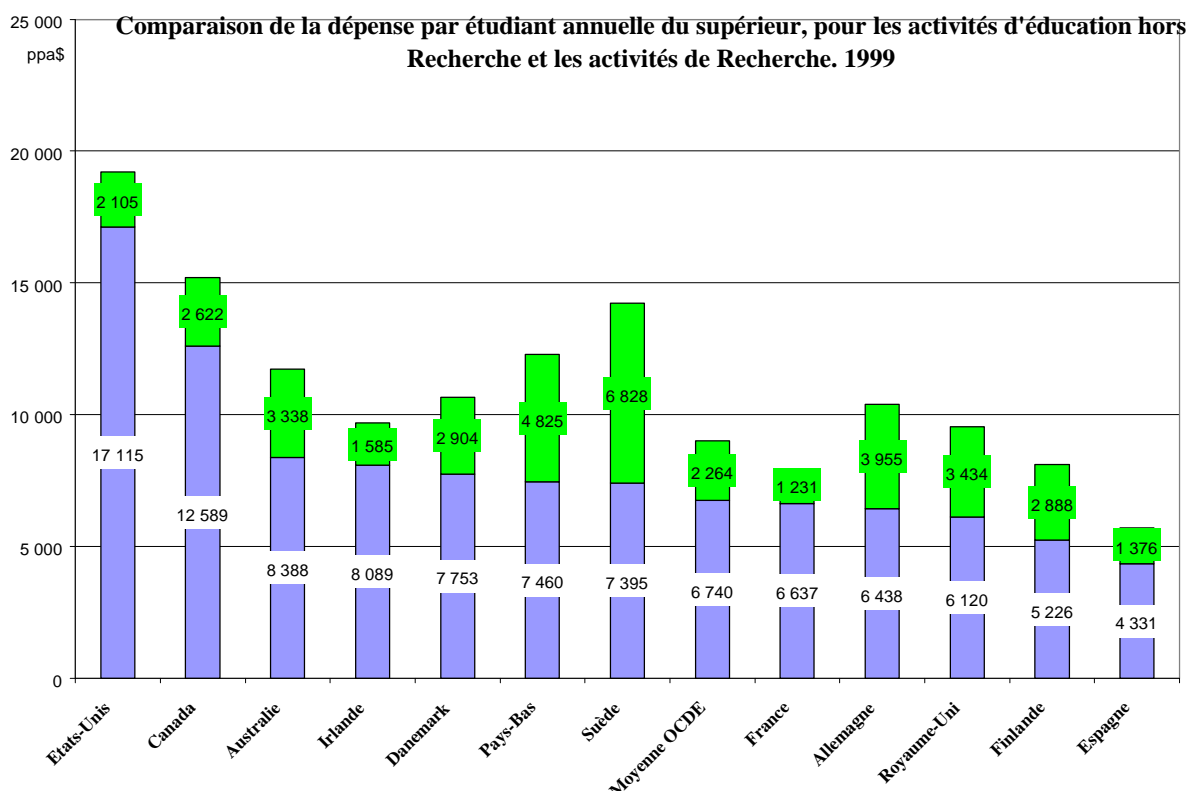
La France, qui occupait la seizième place sur dix-huit, compte tenu d'une durée moyenne d'étude dans le Supérieur de 4,7 années, s'approche de la Moyenne OCDE avec une dépense de 36 832 ppa\$. Contrairement à son classement pour la dépense annuelle par étudiant du Supérieur, elle devance ainsi le Royaume-Uni (33 835 ppa\$) et l'Australie (29 665 ppa\$). Elle atteint ainsi environ la moitié de la dépense cumulée affichée pour cet indicateur par l'Autriche.

Il faut également remarquer que cet indicateur constitue la seule ébauche, dans les indicateurs OCDE d'une élaboration d'indicateurs qui valoriserait non plus des dépenses annuelles pour des niveaux scolaires mais des parcours d'étude.

Le second indicateur (*graphique n°10*), publié pour la première fois dans l'édition 2001 de *Regards sur l'éducation*, est un indicateur qui décompose la dépense par étudiant dans différents pays, essentiellement entre enseignement et recherche. Il identifie ainsi le montant des dépenses pour la

recherche liée à l'enseignement supérieur – non pas la totalité des dépenses de recherche mais la part de ces dépenses réalisée au sein des établissements d'enseignement supérieur (ce qui, pour la France, en représente une très faible part compte tenu de la séparation juridique du CNRS et de l'INSERM d'avec les établissements d'enseignement, alors que 80% de la recherche du CNRS est exécutée dans les universités). On peut ainsi recalculer, pour les pays qui ont été à même de fournir cette décomposition, l'indicateur de dépense moyenne annuelle par étudiant dans l'enseignement supérieur, net des dépenses de recherche, c'est-à-dire la dépense par étudiant en enlevant le montant des dépenses affectées à la recherche, telles qu'elles ont été intégrées dans l'indicateur de dépense du Supérieur par les différents pays.

Graphique 10



Là encore, on observe de profondes modifications dans le classement de la distribution des dépenses par rapport au classement de la dépense moyenne par étudiant généralement donné en référence et on mesure la nécessité de nuancer les interprétations faites lors de la comparaison internationale des dépenses par étudiant dans le Supérieur.

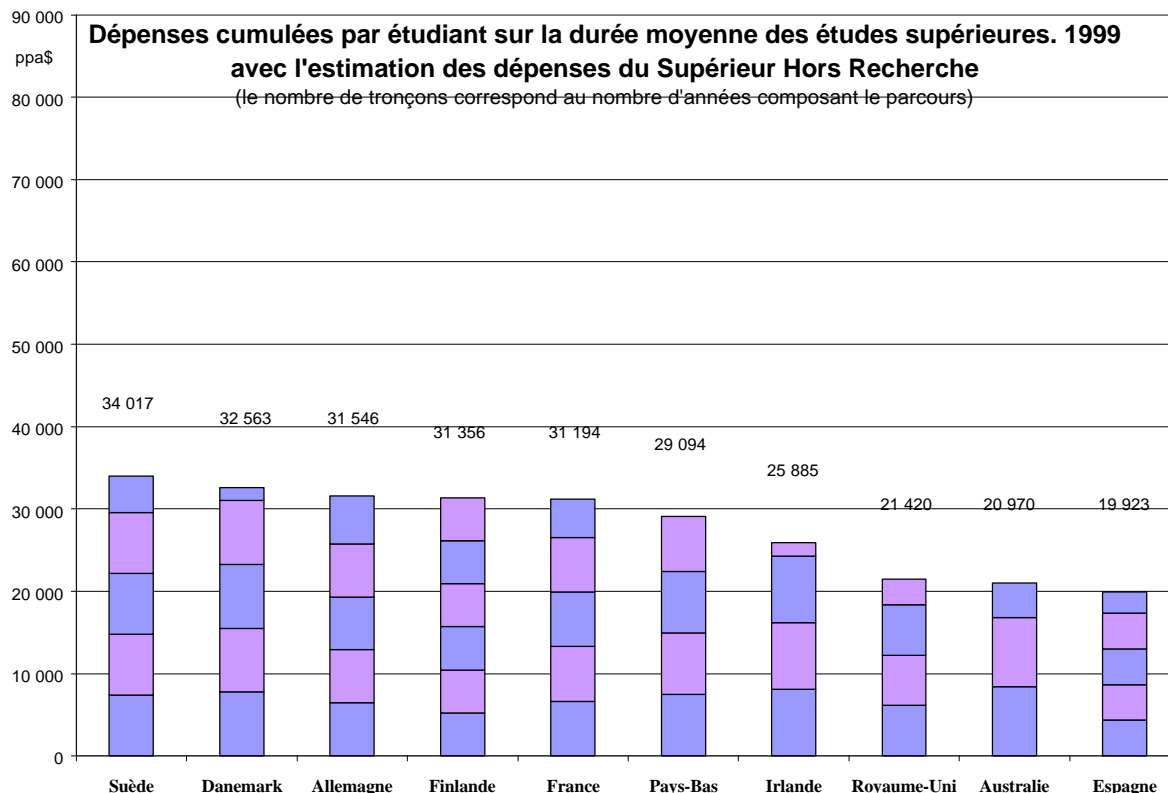
En effet, les dépenses de recherche prises en compte dans la dépense par étudiant du supérieur va de 48% de la dépense totale pour la Suède, à 16% pour la France ou l'Irlande. Dans la série recomposée de dépenses par étudiant de l'enseignement supérieur hors recherche pour douze pays, la France se situe en huitième position, avec une dépense par étudiant du supérieur hors recherche s'élevant à 6 637 ppa\$ alors que pour la Moyenne OCDE, le montant est de 6 740 ppa\$. L'Allemagne dont la part de la recherche dans la dépense par étudiant du Supérieur était de 38 %, se situe derrière la France, avec une dépense par étudiant nette de recherche, s'élevant à 6 438 ppa\$. De même le Royaume-Uni dont le poids de la recherche était de 36% voit sa dépense nette de recherche s'élever à 6 120 ppa\$ et la Finlande dont le poids de la recherche était à 36%, voit sa dépense nette de recherche s'élever à 5 226 ppa\$, tous deux se classant ainsi derrière la France.

Cependant certaines grandes tendances demeurent, même s'il est nécessaire de relativiser les valeurs affichées, il s'agit de la supériorité du montant de la dépense par étudiant dans certains pays tels les

Etats-Unis et le Canada ainsi que l'existence d'un écart important dans les dépenses par étudiant des différents pays. Hors recherche, on retrouve pour ces différents pays un écart de 1 à 4 entre les deux extrêmes : Etats-Unis et Espagne.

Hiérarchie des dépenses moyennes par niveau d'enseignement et par pays avec une dépense par étudiant pour l'enseignement supérieur nette de recherche (graphique n°11).

Graphique 11



Il était tentant, pour les dix pays pour lesquels on disposait de l'ensemble des informations, de reconstruire la série des dépenses cumulées par étudiant sur la durée moyenne des études supérieures, mais en prenant pour valoriser la dépense par étudiant et par année, la dépense d'enseignement supérieur nette de recherche telle qu'elle résultait du graphique précédent. Ce qu'on observe principalement, c'est un fort nivellement des dépenses cumulées par étudiant pour les pays pour lesquels on possède des données dans les deux cas. Ainsi entre la Suède et l'Espagne qui occupent des positions extrêmes dans les deux tableaux, l'écart est passé de 2,5 à 1,7.

Quant à la France, compte tenu de la majoration relative de dépense que lui procure cette évaluation, elle a diminué son écart avec les pays dans le haut de la distribution (Suède, Danemark, Allemagne, Finlande) et l'a augmenté avec les pays placés dans le bas de la distribution (Royaume-Uni, Australie, Espagne).

II. LES INDICATEURS DE L'OCDE ET LES DÉPENSES PUBLIQUES

Les observations menées aux travers des précédents indicateurs se rapportent aux dépenses d'éducation au titre des établissements d'enseignement, effectuées quelle que soit l'origine des financements. Or l'origine publique (Etat, Régions, Départements, Communes et autres administrations publiques) ou

privée (Ménages et autres financeurs privés tels que les entreprises) des financements est un facteur important de la structure des systèmes éducatifs dans leurs effets économiques et sociaux : l'effort effectué par la collectivité en faveur de l'éducation est-il pris en charge par l'ensemble de la collectivité quels que soient les bénéficiaires ou est-il pris en charge individuellement par les différents bénéficiaires ?

LES DIFFÉRENTS INDICATEURS DE DEPENSE PUBLIQUE

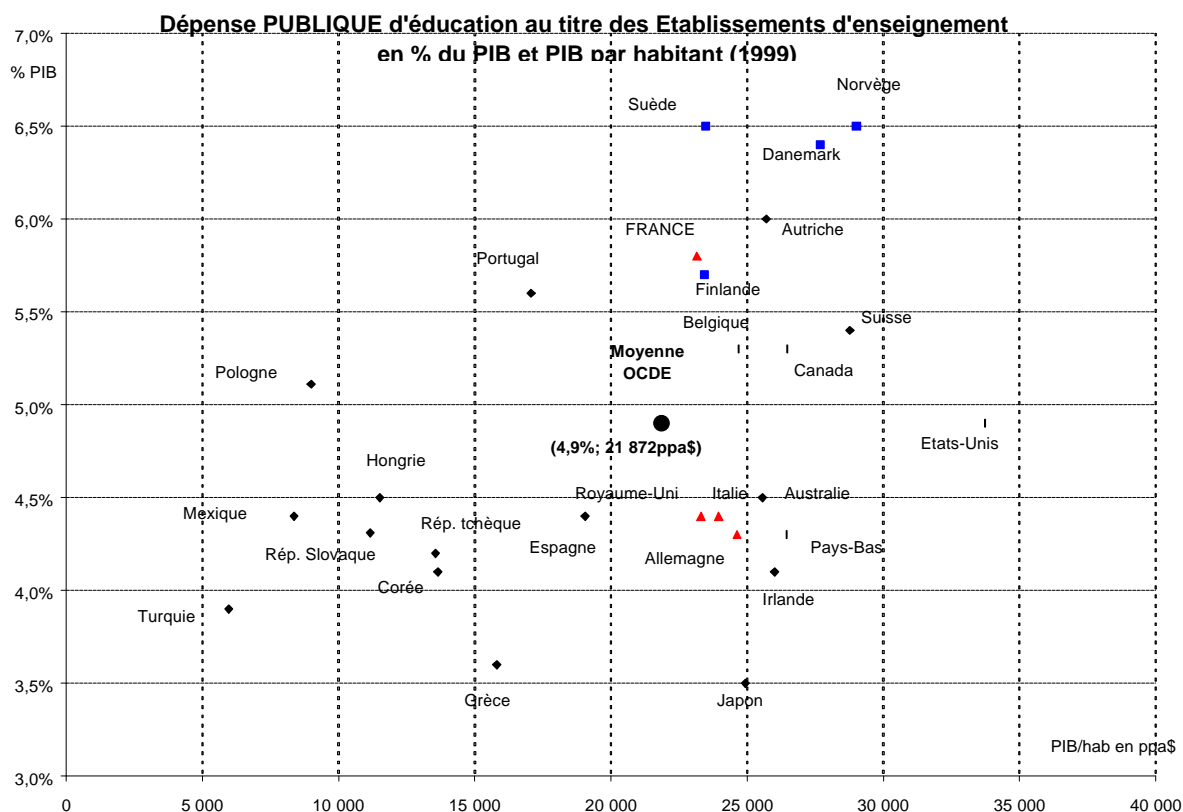
Actuellement, les différents niveaux d'indicateurs de dépense publique utilisés dans les indicateurs OCDE sont les suivants.

- **Les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement.** C'est ce périmètre de la dépense publique qui est utilisé dans l'agrégat "Dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB". Aux dépenses publiques directes explicitées ci-dessous est rajoutée la part des subventions publiques d'éducation versées aux ménages qui sont utilisées par les ménages pour payer aux établissements d'enseignement des droits d'inscription, mais aussi pour payer des droits qui restent à leur charge pour les services auxiliaires. Pour la plupart des pays, où les aides aux ménages ne sont en général pas fléchées, cela nécessite de répartir avec une clef de répartition plus ou moins réaliste l'ensemble des subventions et aides publiques aux élèves/étudiants et ménages entre ce qui sert pour les établissements d'enseignement et ce qui sert pour les dépenses liées à l'éducation en dehors des établissements d'enseignement. Cet indicateur représente le financement public initial au titre des établissements d'enseignement.
- **Les dépenses publiques directes allouées aux établissements d'enseignement.** Cet indicateur, solide dans sa mesure, est égal à la somme des financements publics alloués directement aux établissements d'enseignement, pour les trois domaines d'activités éducatives : instructions et activités rattachées, Recherche et Développement, Services auxiliaires (Services d'hébergement et de restauration...). Cet indicateur représente le financement public final au titre des établissements d'enseignement.
- **Les dépenses publiques totales :** Cet indicateur est égal à la somme des dépenses publiques directes allouées aux établissements d'enseignement et de l'ensemble des aides publiques versées aux élèves/étudiants et aux ménages, que ces aides soient utilisées par ceux-ci pour des dépenses liées à l'éducation effectuées à l'intérieur des établissements d'enseignement (droits d'inscription ou droits liés aux services auxiliaires) ou en dehors des établissements d'enseignement (Biens et services liés tels que livres et matériels scolaires, cours particuliers, transports scolaires et certains biens de subsistance, etc.). Cet indicateur représente l'ensemble du financement public initial pour l'éducation.

II.1 : La dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB

Si nous refaisons la carte établie en I.1 mais cette fois-ci en mettant en relation le montant de la dépense PUBLIQUE d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB et le niveau de richesse des pays mesuré par le PIB par habitant (graphique n°12), on trouve une carte des pays beaucoup plus dispersée que dans la version précédente. Il ne semble plus y avoir de relation positive entre le poids de la dépense publique d'éducation en pourcentage du PIB et le niveau de richesse.

Graphique 12



La Moyenne OCDE de la dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB s'élève à 4,9% (au lieu de 5,5% pour la dépense totale).

Pour la dépense publique d'éducation au titre des établissements en pourcentage du PIB, sur les dix pays dont le PIB par tête est inférieur à la Moyenne OCDE, seuls deux pays, le Portugal et la Pologne ont une dépense publique dont le pourcentage par rapport au PIB est supérieur à la Moyenne OCDE, avec respectivement 5,6% et 5,1%. Les huit autres pays de ce groupe se situent dans une fourchette allant de 3,6% pour la Grèce à 4,5% pour la Hongrie et l'Espagne. On peut noter que la Corée, dont le poids du financement privé de la dépense d'éducation est très important se retrouve, pour cet indicateur très au-dessous de la Moyenne OCDE, avec 4,1% et au vingt-cinquième rang des vingt-sept pays ayant des données disponibles.

Parmi les dix-sept pays dont le PIB par tête est supérieur à la Moyenne, on voit la situation profondément modifiée. Seuls huit pays sur les dix-sept, affectent à la dépense d'éducation publique au titre des établissements un pourcentage supérieur à la Moyenne OCDE. Parmi ces pays, on trouve en tête trois pays d'Europe du Nord : la Norvège (6,5%), la Suède (6,5%), le Danemark (6,4%), puis l'Autriche (6,0%) et au cinquième rang, la France (5,8%).

Les pays, pour lesquels le poids de la dépense publique d'éducation en pourcentage du PIB est nettement inférieure au poids de la dépense totale d'éducation en pourcentage du PIB, sont les Etats-Unis qui se situent juste à la Moyenne OCDE (4,9%), et passent du cinquième au dixième rang pour ce groupe de pays ; le Canada qui passe du quatrième rang au neuvième rang (5,3%) ; l'Australie, qui se retrouve au-dessous de la Moyenne OCDE, - au même niveau que la Hongrie - avec 4,5% et le Japon qui se retrouve au dernier rang de l'ensemble des pays de l'OCDE, derrière la Turquie, avec 3,5%. On remarque que l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni se situent de façon groupée, loin de la France, à respectivement des niveaux de 4,4%, 4,3% et 4,3%.

Rappelons que cet agrégat de dépense publique au titre des établissements reprend d'une part, la somme des dépenses directes publiques au titre des établissements et d'autre part une proportion d'un autre

agrégat de dépense publique, celui des aides publiques aux élèves/étudiants et aux ménages. La proportion reprise est celle correspondant à la part de ces aides qui est utilisée par les ménages pour financer les divers droits qu'ils versent aux établissements. Plutôt que de décliner à nouveau par grand niveau d'éducation le poids de la dépense publique d'éducation au titre des établissements d'enseignement, nous avons choisi de porter l'éclairage, successivement sur ces deux grandes composantes de la dépense publique totale, soit d'une part la dépense publique directe allouée aux établissements d'enseignement et d'autre part, les aides publiques aux élèves/étudiants et aux ménages.

II.2 Parts respectives du financement public et privé alloués aux établissements d'enseignement par niveau d'enseignement

FINANCEMENT INITIAL, FINANCEMENT FINAL

Le financement initial est le financement avant la prise en compte des transferts existants entre les différents agents économiques. C'est donc ce qui est à la charge effective de chacun des agents.

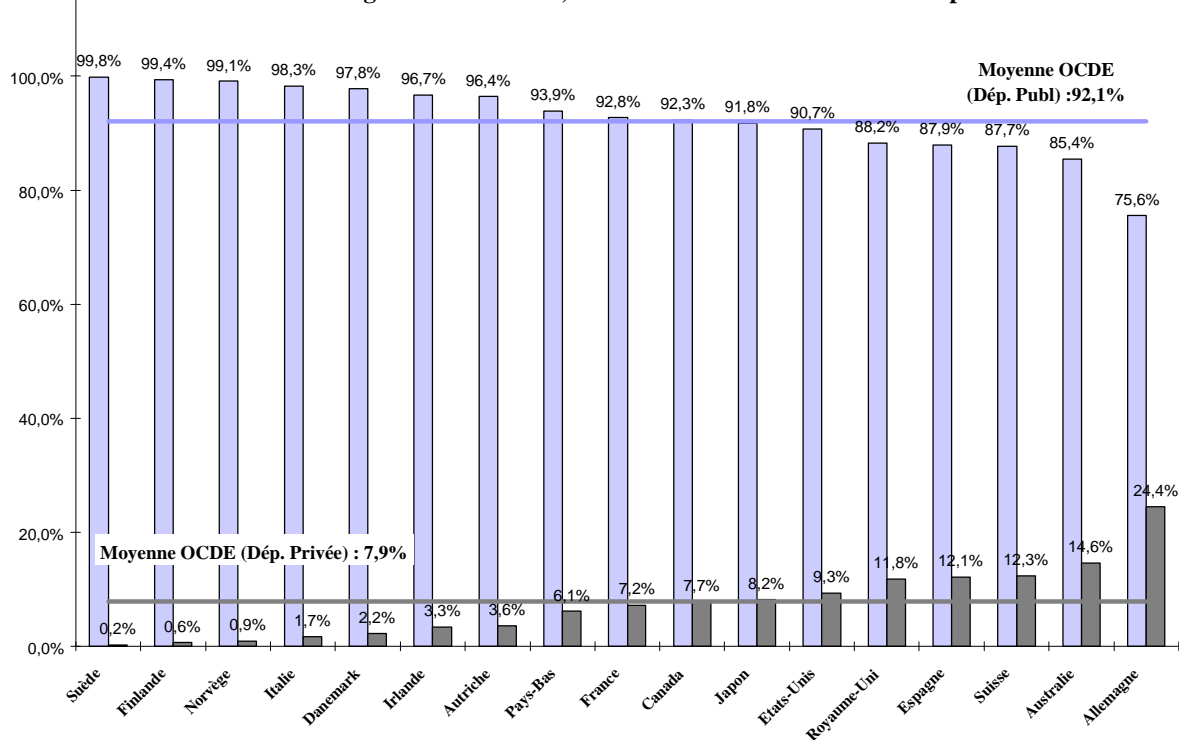
Ainsi les subventions publiques aux ménages (bourses d'études par exemple) constituent un transfert de l'Etat et des collectivités territoriales vers les ménages. Si l'on étudie le financement initial, ces subventions publiques seront affectées à l'Etat et aux collectivités territoriales qui les versent, déterminant ainsi la charge effectivement supportée par les agents publics, tandis que les dépenses des ménages seront évaluées avant transferts, c'est-à-dire avant réception des subventions publiques.

Si, en revanche, ces subventions publiques aux ménages sont comptabilisées dans la dépense des ménages, et retranchées de celle des agents publics, on parlera de **financement final**.

Une première approche pour éclairer ces tendances générales consiste à décomposer la dépense publique d'éducation au titre des établissements entre le financement public direct et le financement privé (en tant que financeurs finals, soit après transferts) et ce, d'une part pour l'Enseignement Primaire et Secondaire (graphique n°13), et d'autre part, pour l'enseignement Supérieur (graphique n°14).

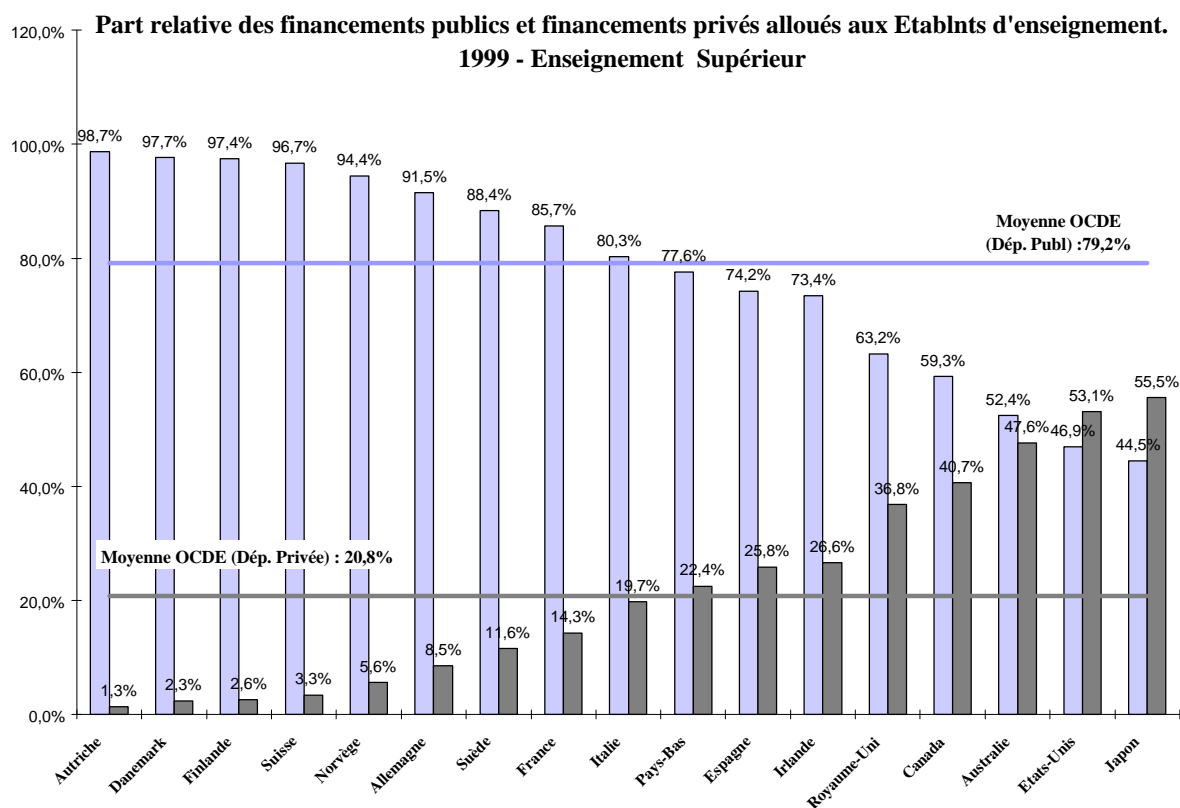
Graphique 13

Part relative des financements publics et financements privés alloués aux Etablts d'enseignement. 1999 - Enseignement Primaire, Secondaire et Post-Second. non Supérieur



Il faut noter que c'est le seul niveau de dépense – la dépense d'éducation au titre des établissements d'enseignement - pour lequel on dispose actuellement de données sur la répartition du financement public-privé de la dépense d'éducation.

Graphique 14



Globalement le poids du financement public final pour l'enseignement primaire et secondaire – niveaux qui pour tous les pays recouvrent l'enseignement obligatoire - est en moyenne plus élevé (92,1% de la dépense totale) que pour l'enseignement supérieur (79,2%). On y observe également une plus grande homogénéité du poids du financement public entre les différents pays puisque la distribution va de 99,8% pour la Suède à 75,6% pour l'Allemagne, soit un rapport de 1,3. En revanche, les disparités nationales sont plus marquées dans l'enseignement supérieur avec des écarts importants sur le poids du financement privé, c'est-à-dire des dépenses d'éducation effectuées par les entités privées, qui sont principalement les étudiants et leur familles. A ce niveau d'éducation, la part relative du financement public va de 98,7% pour l'Autriche à 44,5% pour le Japon, soit un rapport de 2,2.

On peut observer quelques traits particuliers dans les stratégies nationales de financement public en fonction des niveaux d'enseignement. Les pays scandinaves ont un niveau de financement public élevé aussi bien pour l'enseignement Supérieur que pour l'enseignement Primaire et Secondaire. Pour l'enseignement Primaire et Secondaire, la Suède arrive au premier rang avec une part relative de financement public de 99,8%, la Finlande au deuxième rang (99,4%), la Norvège au troisième rang (99,1%) et le Danemark au cinquième rang (97,8%). Mais pour l'enseignement Supérieur également le Danemark arrive en deuxième position avec une part relative de financement public de 97,7%, la Finlande en troisième position (97,4%), la Norvège en cinquième position (94,4%) et la Suède en septième position (88,4%). Ainsi, que ce soit dans l'enseignement primaire et secondaire ou dans l'enseignement supérieur, la contribution des ménages aux dépenses d'éducation au titre des établissements y est très faible, voire nulle.

Le Japon et les Etats-Unis ont une part de financement privé final dans l'enseignement supérieur (respectivement 55,5% et 53,1%), plus élevée que leur part de financement public (respectivement

44,5% et 46,9%) alors même que dans l'enseignement Primaire et Secondaire, la part relative de leur financement privé était peu différente de la Moyenne OCDE (respectivement 8,2% et 9,3% pour une Moyenne OCDE de 7,9%). On observe aussi, et par ordre croissant, une part de financement privé supérieure à la Moyenne OCDE pour les Pays-Bas, l'Espagne, l'Irlande, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie, tous pays où l'augmentation des droits d'inscription à la charge des ménages est à l'ordre du jour.

Pour l'ensemble de ces pays qui voient leur part relative de financement privé dans l'enseignement supérieur plus élevée que la Moyenne OCDE (20,8%), cette part est aussi toujours plus élevée que celle qu'ils présentaient dans l'enseignement Primaire et Secondaire, même quand cette part était déjà importante comme c'est le cas pour l'Australie.

L'Autriche et la Suisse ont un comportement inverse : une part de financement public dans l'enseignement supérieur (respectivement 98,7% et 96,7%) plus élevée que dans l'enseignement primaire et secondaire (96,4% et 87,7%). L'Allemagne a également une part de financement privé plus faible dans l'enseignement supérieur (8,5%) que dans l'enseignement Primaire et Secondaire (24,4%) du fait de l'importance des entreprises dans le financement du système éducatif secondaire.

En ce qui concerne la France, le poids des financements publics y est légèrement plus élevé que la Moyenne OCDE dans l'enseignement primaire et secondaire (92,8% par rapport à une Moyenne OCDE de 92,1%) et plus nettement supérieure à la Moyenne OCDE pour l'enseignement supérieur (85,7% par rapport à une Moyenne OCDE de 79,2%).

II.3 : La dépense publique totale

L'accent mis sur les dépenses publiques s'est fortement déplacé depuis les premières publications de *Regards sur l'éducation*. A l'origine, l'insistance était portée sur le niveau de centralisation/décentralisation de la responsabilité de l'allocation de financement du système éducatif à travers la répartition du financement de la dépense publique entre les différents niveaux de gouvernement. L'évaluation comparée des flux financiers selon les rôles respectifs des autorités centrales, régionales et locales amenait donc à classer en trois groupes les pays selon le niveau de centralisation de leurs décisions de financement du système éducatif : les pays principalement centralisés, les pays principalement décentralisés et les pays intermédiaires, selon que le financement provenait principalement des autorités centrales ou des autorités locales et régionales ou étaient partagés entre ces deux catégories d'autorités³. Les indicateurs de dépense traduisaient donc pour chacun de ces groupes de pays le montant du financement final et initial par niveau de décision administrative. Depuis quelques publications, cet indicateur n'est plus utilisé.

Actuellement, l'élaboration des indicateurs sur le financement public s'oriente vers une recherche de l'évaluation de la répartition des flux financiers et de leur circulation entre les secteurs public et privé ainsi que vers une description et une évaluation, le cas échéant, de la diversité des dispositifs de financement publics mis en place.

Il faut rappeler que cet indicateur de la dépense publique totale présente l'ensemble de la dépense publique liée aux activités d'éducation. Elle est donc égale à la somme des dépenses publiques directes en direction des établissements d'enseignement plus les subventions versées aux ménages, que ceux-ci les utilisent pour des dépenses à l'intérieur des établissements d'enseignement ou pour des dépenses liées à l'éducation à l'extérieur des établissements d'enseignement. On remarque qu'actuellement l'OCDE ne publie pas d'indicateur sur le montant des dépenses privées d'éducation effectuées par les ménages en

³ Dans *Regards sur l'éducation* 1992, pour les données 1988, ces groupes étaient ainsi composés :
Principalement centralisés : Autriche, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal ;
Principalement décentralisés : Australie, Canada, Allemagne, Japon, Suisse et Etats-Unis ;
Intermédiaires : Danemark, Finlande, Espagne et Suède.

dehors des établissements d'enseignement qui permettrait de disposer d'un indicateur sur la dépense d'éducation privée totale comparable. Ce que les différentes décompositions de la dépense publique totale permettent donc de caractériser en l'état actuel des données disponibles, c'est uniquement la structure interne des dispositifs nationaux de dépense publique, notamment le poids accordé aux dépenses publiques directes et celui accordé aux subventions publiques versées aux ménages.

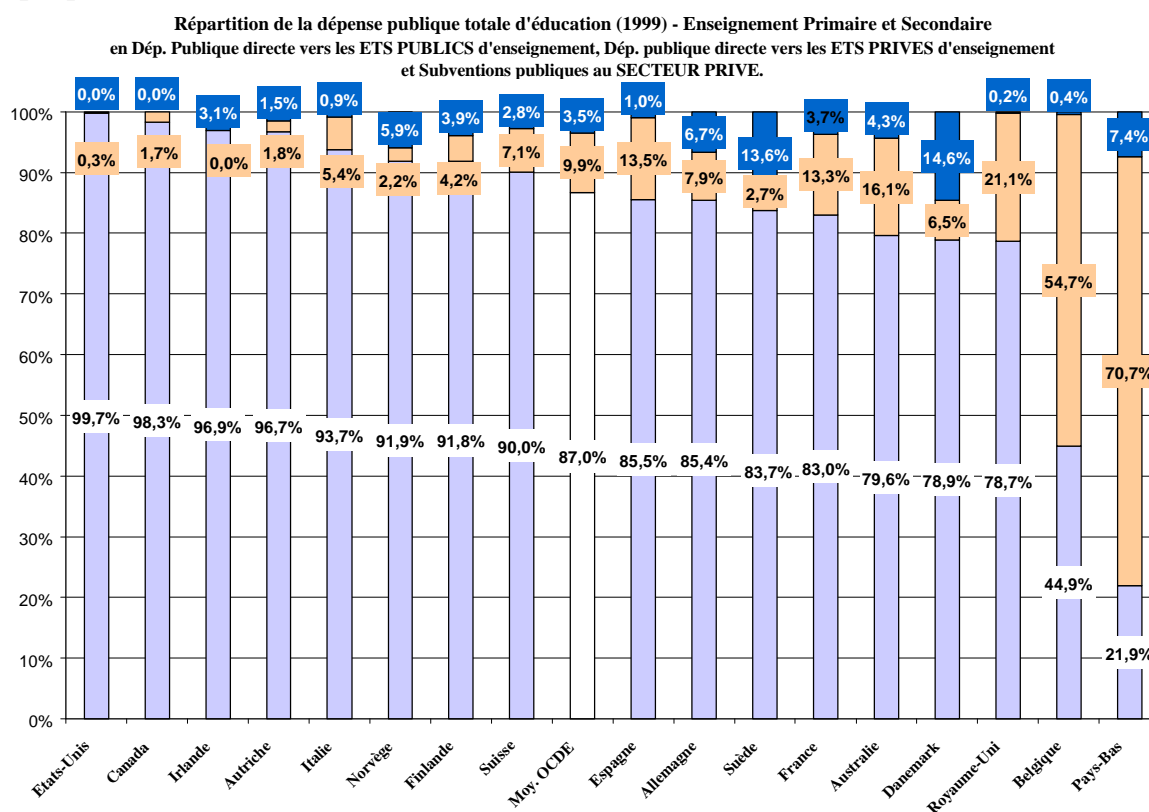
II.3.1 La dépense publique totale et la répartition de la dépense publique directe entre les établissements d'enseignement public et les établissements d'enseignement privé

Dans *Education at a Glance 2002*, un nouvel indicateur a été publié. Il décompose la dépense publique totale en dépenses publiques directes vers les établissements d'enseignement - elles-mêmes réparties en dépenses publiques directes vers les établissements publics d'une part et les établissements privés d'autre part - et subventions au secteur privé (ménages et autres entités privées). Cet indicateur, pour être commenté, nécessiterait de bien connaître les diverses organisations nationales des systèmes éducatifs et de savoir évaluer les niveaux d'autonomie de décision dans l'allocation des ressources des différents producteurs du système éducatif, ainsi que les degrés de liberté du choix éducatif des usagers de l'éducation.

L'enseignement Primaire et Secondaire

Considérons tout d'abord la décomposition de la dépense publique totale pour l'enseignement Primaire et Secondaire (graphique n°15) en le mettant en regard de la répartition des effectifs entre les établissements d'enseignement public et les établissements d'enseignement privé - privés sous contrat et privés - pour la même année 1999 (graphique n°16).

Graphique 15

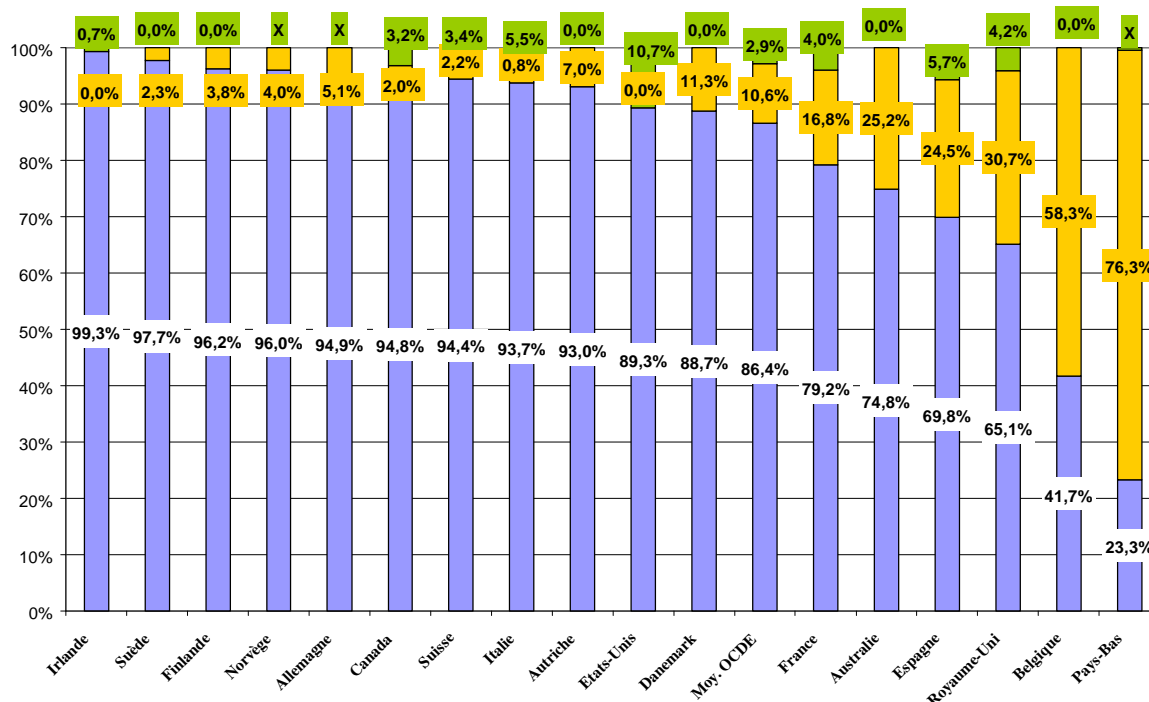


On constate tout d'abord que pour la Moyenne des pays de l'OCDE, 3,5% de la dépense publique totale prennent la forme de financements versés au secteur privé, c'est-à-dire principalement aux élèves/étudiants ou à leur famille sous forme de subventions. C'est cette part de subvention versée au

secteur privé que nous détaillerons dans le graphique n°18. On peut noter que cette forme de dépense publique d'éducation représente une part nulle ou quasi-nulle pour les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni et au contraire représente un poids important de la dépense publique totale d'éducation pour le Danemark (14,6%), la Suède (13,6%) et moitié moindre pour les Pays-Bas (7,4%), l'Allemagne (6,7%) et la Norvège (5,9%). Pour la France, elle représente 3,7%, soit légèrement plus que la Moyenne OCDE (3,5%).

Graphique 16

Répartition des EFFECTIFS, Enseignement Primaire et Secondaire. 1999 (Source :EAG2001)
ETS d'enseignement PUBLICS ETS d'enseignement PRIVES SOUS CONTRAT et ETS d'enseignement PRIVES



Le reste de la dépense publique totale se décompose de la façon suivante en moyenne pour les pays de l'OCDE : 87,0% sont alloués aux établissements d'enseignement public et 9,9% aux établissements d'enseignement privé. Ces chiffres sont à rapporter à la répartition des effectifs d'élèves du Primaire et du Secondaire (effectifs non ramenés à des équivalents temps plein) entre les établissements d'enseignement publics, privés sous contrat ou privés. La Moyenne OCDE de cet indicateur est comparable à celui de la dépense : 86,4% des élèves sont scolarisés dans des établissements publics, 10,6% dans des établissements privés sous contrat et 2,9% dans des établissements privés.

Pour le financement des établissements d'enseignement, on constate que deux pays tranchent considérablement par l'importance de la part de la dépense publique versée aux établissements d'enseignement privé. Il s'agit des Pays-Bas dont 70,7% de la dépense publique est versée aux établissements d'enseignement privé et 21,9% aux établissements d'enseignement public et de la Belgique où ces proportions sont respectivement de 54,7% et 44,9%. Si on met ces chiffres en regard de la répartition des effectifs d'élèves dans ces mêmes catégories d'établissements, on trouve des proportions comparables puisqu'aux Pays-Bas 76,3% des élèves sont scolarisés dans des établissements privés sous contrat et 23,3% dans des établissements d'enseignement public et en Belgique 58,3% des élèves sont scolarisés dans des établissements privés sous contrat et 41,7% dans établissements publics. On observe le même cas de figure, mais avec un poids des établissements privés nettement moindre, que ce soit en terme d'effectifs ou de destination de la dépense publique pour le Royaume-Uni (30,7 % des effectifs scolarisés dans des établissements d'enseignement privés sous contrat et 21,1% de la dépense publique affectée aux établissements d'enseignement privé), l'Australie (respectivement 25,2% et

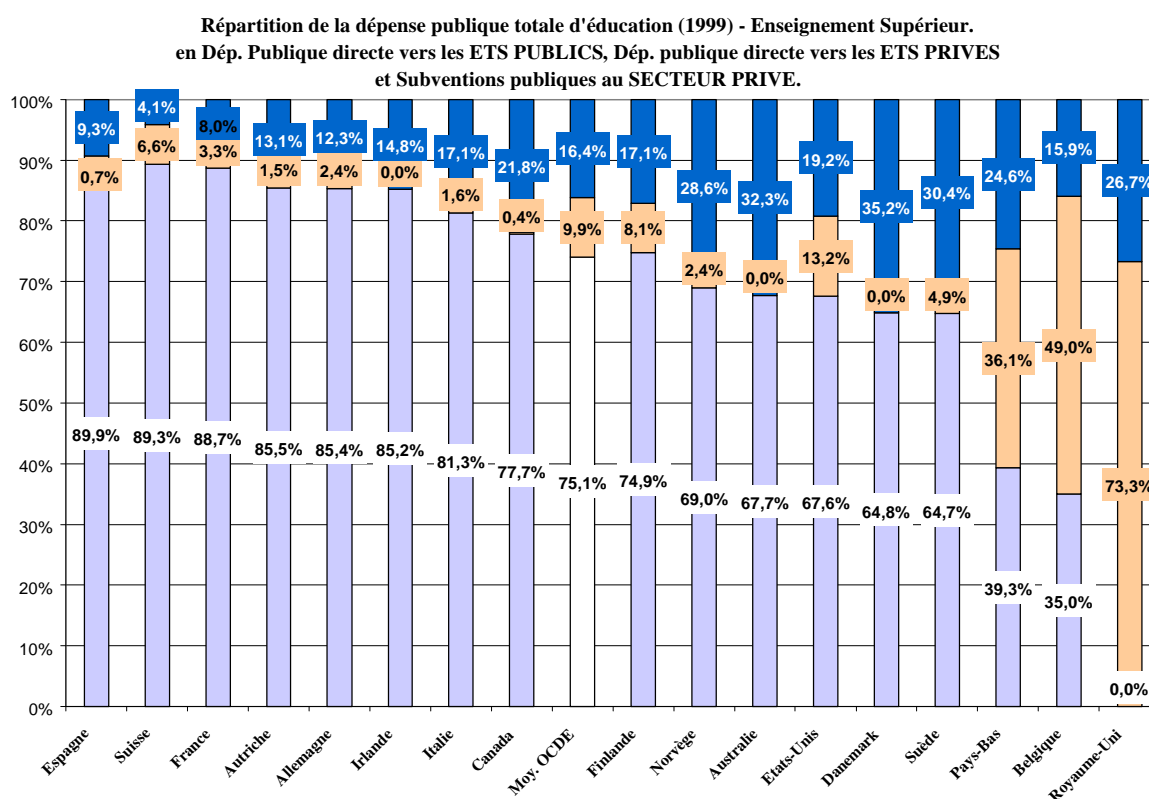
16,1%) et la France (respectivement 16,8% et 13,3%). L'Espagne est plus atypique : avec 24,5% de ses effectifs d'élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat, elle alloue une part nettement plus faible de la dépense publique à ces établissements : 13,5%.

A l'opposé, des pays comme les Etats-Unis, le Canada, l'Irlande, l'Italie, la Norvège ou la Finlande qui n'ont pas ou très peu d'effectifs scolarisés dans des établissements privés sous contrat et affectent de 99,7% (pour les Etats-Unis) à 91,8% (pour la Finlande) de leur dépense publique totale aux établissements d'enseignement publics.

L'enseignement supérieur

Considérons maintenant la décomposition de la dépense publique totale pour l'enseignement Supérieur (graphique n°17).

Graphique 17



En moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE, la répartition de la dépense publique totale se fait de la façon suivante : 75,1% en direction des établissements publics d'enseignement, 9,9% en direction des établissements d'enseignement privé et 16,4% en subventions vers le secteur privé. Par rapport au Primaire et Secondaire, la principale différence est donc la baisse du poids relatif de la dépense directe vers les établissements publics puisque la Moyenne OCDE y est de 75,1% contre 87,0% pour le Primaire et Secondaire et la hausse du poids relatif des aides et subventions aux entités privées puisque la Moyenne OCDE y est de 16,4% contre 3,5% donc 4,7 fois plus élevée. Les subventions publiques au secteur privé peuvent atteindre jusqu'à 35,2% de la dépense publique totale comme au Danemark (cf. également graphique n°19).

Pour la plupart des pays, la dépense publique totale se répartit en quasi-totalité entre dépense publique en direction des établissements d'enseignement publics et subventions au secteur privé. Trois pays là encore font lourdement exception : le Royaume-Uni, où tous les établissements d'enseignement supérieur sont autonomes avec 73,3% de sa dépense publique allouée aux établissements d'enseignement privés, et

le reste (26,7%) en subventions publiques au secteur privé ; la Belgique où 49% de la dépense publique est allouée aux établissements d'enseignement privés et 35% aux établissements d'enseignement public, les Pays-Bas (respectivement 36,1% et 39,3%) et à un moindre degré les Etats-Unis (respectivement 13,2% et 67,6%).

II.3.2 Les subventions publiques versées au secteur privé

La comparaison internationale des aides apportées par les pouvoirs publics aux étudiants ou à leur famille pour financer les dépenses d'éducation ne se prête pas à l'élaboration d'un indicateur synthétique.

D'une part, l'évaluation comparée des systèmes d'aide est dépendante des modalités nationales de l'organisation et du financement des systèmes d'éducation. Ainsi, la part déjà prise en charge par la dépense publique au niveau du financement du système d'éducation lui-même, qu'il s'agisse des dépenses d'enseignement (montant des droits d'inscription, droits de scolarité...) ou des dépenses liées au suivi de l'enseignement ou à l'entretien des étudiants (prestation gratuite ou à prix réduits de repas, logements, dans certains cas livres etc.) modifie considérablement la dépense demeurant à la charge des élèves/étudiants et de leur famille.

D'autre part, les mesures constituant les systèmes d'aide publique aux élèves/étudiants sont très diverses et spécifiques selon les pays et ne sont pas toutes considérées de la même manière dans les statistiques internationales. Leur hétérogénéité rend difficile une prise en compte équivalente des différents dispositifs nationaux d'aide aux ménages dans les indicateurs financiers.

Les Aides publiques destinées aux élèves/étudiants et aux ménages dans les statistiques UOE

Les éléments suivants sont retenus :

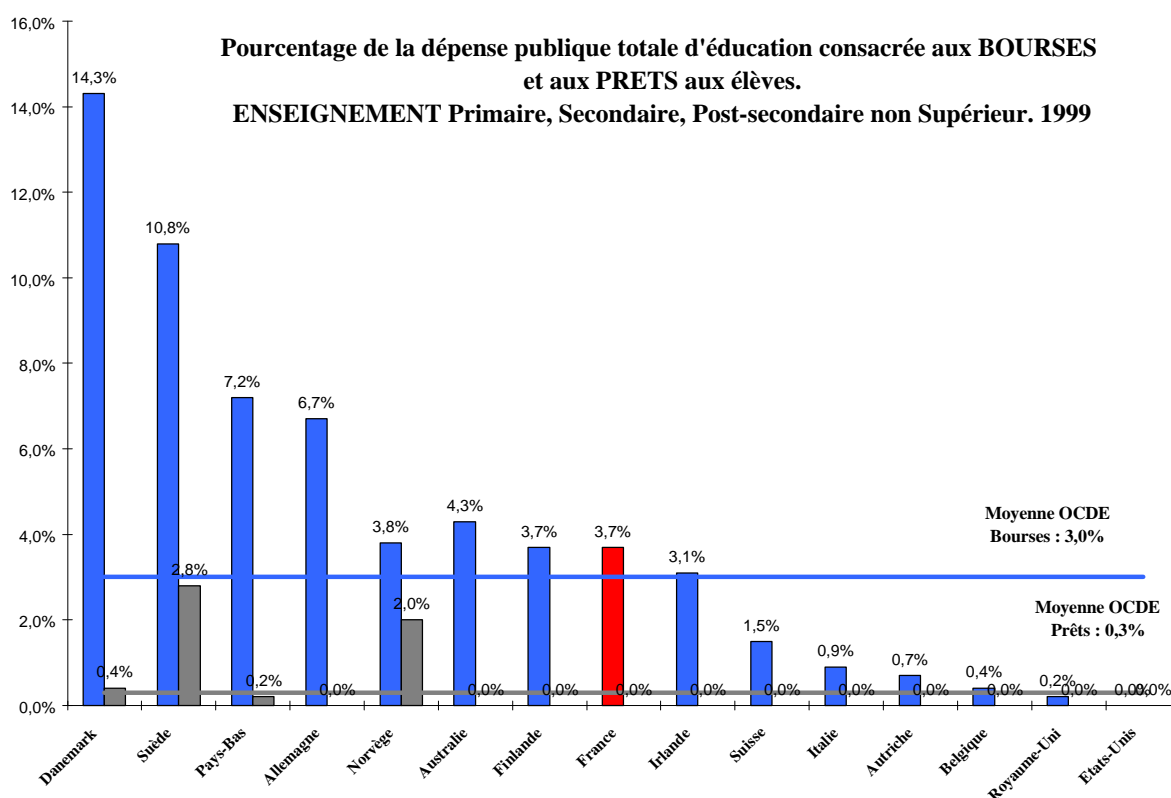
- **Les bourses** en totalité, quelles que soient leurs destinations.
- **Les prêts** en totalité, mais pour leur valeur brute, c'est-à-dire sans aucune déduction des remboursements effectués. Cette pratique introduit une distorsion comptable dans la comparaison des aides octroyées entre les pays dont le système d'aide repose principalement sur les bourses et les pays dont le système d'aide repose principalement sur les prêts, pour lesquels les aides aux étudiants se trouvent en conséquence relativement surestimées.
- **Le montant des prestations familiales**, à condition qu'elles soient attribuées sur le critère de la poursuite des études et non uniquement sur un critère d'âge.
- **Les subventions financières spécifiques** (logement, repas, transport etc.) à la condition qu'elles soient attribuées sur le critère de la poursuite des études.

Les éléments suivants ne sont pas retenus :

- Aucune mesure fiscale n'est prise en compte, quels qu'en soient les dispositifs et même si elles reposent sur le critère de la poursuite des études,
- Les allocations diverses (Aide au logement par exemple), qui bénéficient principalement aux étudiants, si elles ne sont pas attribuées en tant que telles sur le critère de la poursuite d'études.

Ainsi ce que l'OCDE retient au titre des subventions publiques aux ménages est décomposé en deux grandes catégories : d'une part les Bourses et autres allocations et d'autre part les prêts. Ces deux catégories sont distinguées par grand niveau d'éducation : d'une part l'enseignement Primaire et Secondaire (graphique n°18), d'autre part l'enseignement Supérieur (graphique n°19). Rappelons que les bourses et prêts traités par cet indicateur représentent la totalité des subventions publiques aux ménages, qu'elles servent à financer des dépenses d'éducation au titre des établissements d'enseignement ou en dehors des établissements d'enseignement.

Graphique 18



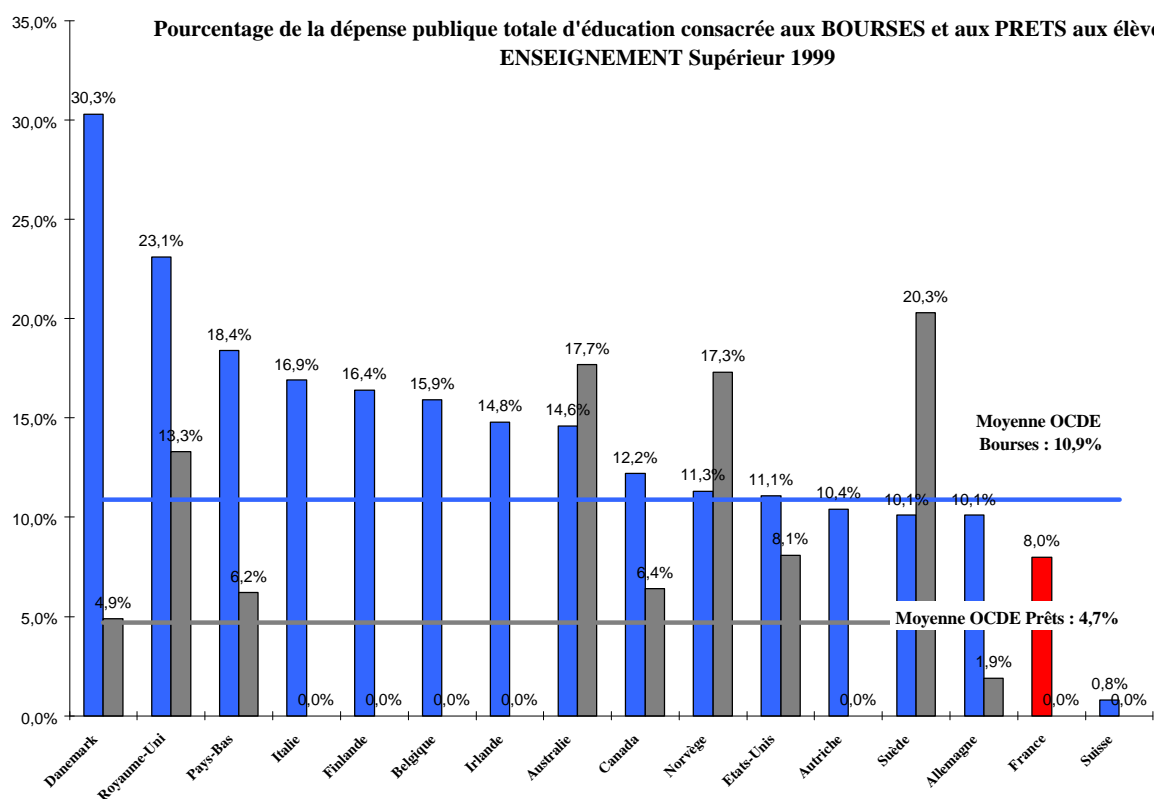
Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, la quasi-totalité des subventions publiques aux familles est faite sous forme de bourses ou d'allocations et non de prêts. La proportion dans la dépense publique totale d'éducation est très faible puisque la Moyenne OCDE est de 3,0% de la dépense publique totale pour les bourses et extrêmement faible pour les prêts (0,3%). De façon générale, le financement public pour le niveau Primaire et Secondaire prend essentiellement la forme de dépenses publiques directes allouées aux établissements d'enseignement (cf. Graphique n°13). Mais au-delà de la dépense au titre des établissements, il demeure une partie, plus ou moins importante selon les pays, de dépenses pour les biens et services liés à l'activité d'éducation (livres scolaires, vêtements professionnels, transports scolaires...).

Parmi les pays où la dépense publique directe s'accompagne d'un dispositif de subventions publiques aux ménages (cf. graphique n°15) pour lesquels le poids des bourses est supérieur à la moyenne, on trouve les quatre pays d'Europe du Nord qui allouent un poids de leur dépense publique totale aux bourses et subventions supérieur à la Moyenne OCDE, alors que leur dépense publique au titre des établissements est déjà importante. Le Danemark offre principalement un système de bourses qui représente 14,3% de sa dépense publique totale d'éducation puis la Suède qui offre un système prioritairement de bourses (10,8%) mais est aussi concerné à hauteur de 2,8% par les prêts. Les Pays-Bas (7,2%) et l'Allemagne (6,7%) ont également un poids des bourses dans la dépense publique totale d'éducation nettement supérieur à la moyenne. La France se situe légèrement au-dessus de la Moyenne OCDE en consacrant 3,7% de sa dépense publique d'éducation aux bourses et allocations en direction des ménages (notamment du fait de l'ARS, Allocation de rentrée scolaire).

Au niveau de l'enseignement supérieur (graphique n°17 et graphique n°19) et malgré l'étroitesse du périmètre des aides publiques aux ménages prises en compte dans les indicateurs de l'OCDE, ces deux graphiques montrent l'importance de ce dispositif de dépense publique en pourcentage de la dépense publique totale. Pour des pays tels le Danemark (35,2%), l'Australie (32,3%) la Suède (30,4%) c'est près du tiers de la dépense publique totale qui passe par ce circuit de financement pour l'enseignement

supérieur. Il en représente entre – environ – 20 à 30% pour les pays suivants : la Norvège (28,6%), le Royaume-Uni (26,7%), les Pays-Bas (24,6%), le Canada (21,8%) et les Etats-Unis (19,2%).

Graphique 19



Ce mode d'aide public aux ménages est fortement présent qu'il s'agisse de pays où la part du financement privé vers les établissements d'enseignement est important (Etats-Unis, Australie, Canada, Royaume-Uni), ou de pays où au contraire la part du financement privé vers les établissements d'enseignement est quasiment inexistante ou peu importante (Danemark, Norvège, Suède) et où ces aides viennent s'inscrire dans un financement en faveur d'une autonomie des étudiants.

A ce niveau d'enseignement, on remarque également l'importance relative des prêts face aux bourses pour certains pays. L'Italie, la Finlande, la Belgique, l'Irlande, l'Autriche, la France et la Suisse n'ont recours qu'aux seules bourses et allocations. Le Danemark, la Norvège, la Suède et l'Allemagne ont recours à des systèmes mixtes (Bourses + prêts) et le Royaume-Uni évolue d'un système basé sur les bourses et allocations à un système basé sur les prêts.

Rappelons qu'actuellement, les prêts sont pris à leur valeur brute sans tenir compte des remboursements auxquels ils donnent lieu ultérieurement. Une des conclusions de la seconde étude de comparabilité sur les dépenses d'éducation du Groupe Technique INES (mai 2002) est de recommander l'élaboration d'une méthode d'estimation permettant de ne prendre l'aide publique effectuée sous forme de prêts que pour sa valeur nette.

Ainsi la diversité des systèmes d'aides aux ménages et leur prise en compte incomplète et non homogène entre les différents pays constitue un point crucial des difficultés des comparaisons internationales en matière de dépenses publiques d'éducation.

Cette difficulté est essentielle car elle joue de façon particulière sur les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur des différentes catégories de population. Elle pose aussi la question du périmètre des dépenses privées liées à l'éducation qui doivent être prises en compte.